



## RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU N° 2023/047

Conformément à l'EN 13501-1 (2018)

Notification par l'État Français auprès de la  
Commission Européenne sous le n° NB 2401  
Règlement (UE) n°305/2011

A la demande de : SOMMER NEEDLEPUNCH  
341 rue de la Mairie  
59780 BAISIEUX  
FRANCE

Nom du produit : Famille produit

Description : Revêtement de sol résilient (famille EN ISO 26986)  
(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission : 27/01/2023

*Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.  
Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi.*

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Il comporte 3 pages.*

## 1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué aux produits précités conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 (2018).

## 2. Détails du produit classé

### 2.1. Norme produit

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

### 2.2. Description du produit

Revêtement de sol résilient hétérogène à base de polychlorure de vinyle expansé (famille EN ISO 26986).

Essai en pose libre sur panneau de particules de bois non ignifugé classé C<sub>fl</sub> –s1, de masse volumique (680 ± 50) kg/m<sup>3</sup> et d'épaisseur (20 ± 2) mm.

Couche d'usage : PVC

Nature de l'envers : PVC

Masse surfacique totale nominale : 1895 g/m<sup>2</sup>

Épaisseur totale nominale : 2,22 mm

Épaisseur couche d'usure nominale : 0,22 mm

## 3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement

### 3.1. Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	SOMMER NEEDLEPUNCH 341 rue la Mairie 59780 BAISIEUX FRANCE	RL 2022/885-1	NF EN ISO 9239-1 (EN ISO 9239-1 : 2010)
		RL 2022/885-2	NF EN ISO 11925-2 (EN ISO 11925-2 : 2020)

### 3.2. Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Résultats	
			Paramètres	Conformité avec les paramètres
NF EN ISO 11925-2	Famille produit	6	F <sub>s</sub> ≤ 150 mm	Conforme
Attaque de surface 15s d'exposition			Inflammation du papier filtre	Conforme

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	Famille produit	3	Flux énergétique critique (kW/m <sup>2</sup> )	6,7
			Production de fumées (% X min)	119,1

## 4. Classement et domaine d'application

### 4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 (2018).

#### 4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
C <sub>fl</sub>	-	s1

**Classement : C<sub>fl</sub> – s1**

#### 4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose libre et collée sur support panneau de particules de bois non ignifugé de classe C<sub>fl</sub> – s1 et de masse volumique  $\geq 510 \text{ kg/m}^3$  et sur fibres-ciment A2<sub>fl</sub>-s1 ou A1<sub>fl</sub> de masse volumique  $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$ .

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 1895 g/m<sup>2</sup>
- Épaisseur totale nominale : 2,22 mm
- Épaisseur couche d'usure nominale : 0,22 mm

Le classement de la famille produit est valable pour les appellations commerciales suivantes :

**EXPOCONCRETE NEO 1011 GREEN**  
**EXPOCONCRETE NEO 1025 ALPACA GREY**  
**EXPOGEO 1011 LICHEN**  
**EXPOGEO 1018 MOKA**

#### 5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

“Le classement accordé au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité par le fabricant dans le contexte du système 3 EVCP et du marquage CE sous couvert du règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 stipulant des conditions harmonisées pour la commercialisation des produits de construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne n'exige aucun processus, aucun mode opératoire, ni aucune étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Par conséquent, le laboratoire d'essais n'a joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, mais il détient toutefois les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai.”

Pour la SARL C.R.E.T.  
Le Directeur Technique  
Marc WELCOMME



*Fin du rapport de classement*